

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation

Arrêté du 18 février 2022

**portant nomination de membres de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard
des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires
et des personnels enseignants de médecine générale**

NOR : ESRH2207416A

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

Vu le code de l'éducation et notamment son article L.952-22 ;
Vu le décret n° 2008-744 du 28 juillet 2008 modifié portant dispositions relatives aux personnels enseignants des universités, titulaires et non titulaires de médecine générale ;
Vu le décret n° 2021-1645 du 13 décembre 2021 relatif au personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires,

Arrête :

Article 1^{er} - Les personnes dont les noms suivent sont nommées pour trois ans, en qualité de membres de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants de médecine générale :

Mme COQUELET (Marie-Laure), professeure des universités, agrégée de droit privé et de sciences criminelles, à l'Université Paris-Panthéon-Assas : membre titulaire,

Mme ROUSSEL (Isabelle), inspectrice générale honoraire de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche : membre titulaire,

Mme DAURIAC (Isabelle), professeure agrégée des universités en droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris Cité : membre titulaire,

M. ELSHOUD (Stéphane), inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) : membre suppléant,

Mme MOQUET ANGER (Marie-Laure), professeure des universités à l'université Rennes I : membre suppléant,

M. RENAUDIE (Olivier), professeur des universités en droit public à l'université Paris I : membre suppléant.

Article 2 - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Fait le 18 février 2022

La ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation
Le directeur général des ressources humaines

Vincent SOETEMONT